

# LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Brumaire, an VII.

Bruit des hostilités commencées entre les troupes françaises et napolitaines. — Fermentation dans la république ligurienne. — Inquiétude du cabinet de Prusse. — Prorogation du parlement d'Angleterre. — Nouvelles de la Belgique, où les rebelles ont été complètement battus et dispersés. — Désaveu du directoire français sur les changemens opérés à Milan.



## TURQUIE.

De Constantinople, le 2 vendémiaire.

On connoît les circonstances qui commenceront entre la Russie & la Porte une alliance qui finira par l'expulsion de l'Europe, de cette dernière puissance :

Quand la flotte française sortit de Toulon, & qu'on sut à Constantinople le grand nombre de transports qu'elle convoyoit, le divan ne fut pas sans inquiétude sur sa destination. Croyant qu'elle étoit destinée à agir de concert avec Passwan-Oglou, il s'empressa de faire à celui-ci des propositions pour un accommodement. Mais quand la Porte apprit la conquête si rapide de Malte, ses craintes l'emportèrent sur toute autre considération politique. Le Reis-Effendi demanda une conférence au général Tamara, ambassadeur de Russie, à Constantinople; & avouant l'insuffisance des moyens du sultan pour s'opposer à un ennemi si puissant, il requit l'assistance de l'empereur de Russie. Sa majesté russe fit assurer le divan qu'il étoit prêt à secourir la Porte de toutes ses forces & par terre & par mer; que la Porte n'avoit qu'à signifier à son ambassadeur les moyens d'assistance qu'elle desiroit; & sans attendre de nouveaux avis, les commandans de la flotte & des armées eurent ordre d'agir d'après la direction du général Tamara. L'empereur de Russie n'exige pas directement de subsides, mais l'approvisionnement de ses armées & de ses flottes.

Une chose bien remarquable, c'est que le ministre russe ne donna point communication de cet accord à l'ambassadeur anglais, sir Charles Whitworth. Tous ces arrangemens furent pris & conclus dans le plus grand secret à Pétersbourg.

Le palais de l'envoyé de France sert de prison aux républicains français qui sont arrêtés par ordre du gouvernement ottoman. Ce palais est confié à la garde de 200 janissaires.

Jussuf-Pacha se conduit de manière à remplir les intentions des anglais, qui l'ont fait nommer grand-visir.

## PORTUGAL.

De Lisbonne, le 2 vendémiaire.

Deux compagnies d'artillerie anglaise & beaucoup de munitions ont été embarquées ce matin. Le 5<sup>e</sup> régiment a été aussi embarqué; il est destiné sans doute à quelque expédition secrète, parce que chaque homme a reçu double paie & double ration.

Un événement a troublé un instant la monotonie ordinaire de notre capitale. Un officier anglais ayant insulté dans la rue deux femmes qui étoient en compagnie d'un

cadet portugais, celui-ci excita contre l'officier un soldat qui le maltraita. L'Anglais, secouru par un de ses camarades, l'ayant conduit au corps-de-garde, porta ses plaintes à l'officier qui n'en fit aucun cas. Les soldats du corps-de-garde, s'apercevant du peu de déférence de leur officier, tombèrent sur les Anglais à coups de bourrades, & ils ne durent leur salut qu'aux efforts de leurs camarades qui accoururent à leur secours: mais la rixe devint très-sanglante. Plusieurs reçurent des blessures mortelles, & ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à empêcher les soldats anglais de prendre cause dans cette affaire qui laissera entrer les troupes dont cette ville abonde des germes de division & de vengeance.

## ITALIE.

De Rome, le 23 vendémiaire.

Le bruit s'étoit ici répandu que les hostilités étoient déjà commencées du côté de Pescara entre les postes avancés français & napolitains; mais ce bruit ne s'est pas confirmé. On dit cependant que les Français, malgré l'infériorité de leur nombre, obligeront bientôt cette cour d'une manière ou d'autre à répondre positivement aux dernières propositions du directoire. Acton & la reine comptent beaucoup sur un corps autrichien, qu'on annonce être prêt à s'embarquer pour venir à leur secours. Des personnes bien informées, prétendent que les puissances coalisées fondent sur-tout leurs espérances sur les insurrections de l'intérieur; elles ajoutent que, pour pouvoir remuer le levier ecclésiastique, on se flatte de parvenir à déterminer Pie VI à abdiquer la papauté, afin que son successeur, qui n'aura rien à craindre des Français, fasse usage de toutes les armes du Vatican, tout émoussées qu'elles doivent être.

De Gênes, le 30 vendémiaire.

Deux frégates & deux demi galères espagnoles sont entrées, le 23 de ce mois, dans notre port.

Nos quatre bâtimens de guerre destinés à protéger le commerce sur nos côtes, seront bientôt armés. Les corsaires anglais ont déjà fait des prises considérables; & à chaque instant nous apprenons de nouvelles pertes.

Le général Gaultier, qu'on croyoit destiné à commander le corps qui se rassemble à Massa, dans l'intention peut-être de surveiller le port de Livourne, part pour Nice. On dit qu'il demande sa retraite.

Notre conseil des anciens, à la majorité d'une voix, a sanctionné le décret pour la suppression d'un grand nombre de couvens. La réforme ne porte que sur les ordres propriétaires. Les individus réformés auront une pension qui

leur sera payée par l'état. La crainte de trop charger le trésor national dans les circonstances actuelles, a fait différer la réforme des moines mendians. Cette grande opération s'est faite sans troubles ; quoiqu'on n'ait rien négligé pour mettre le peuple en mouvement. Les moines se sont beaucoup agités, mais sans succès. On a trouvé des placards séditieux, provoquant au meurtre des français & des autorités constituées. Il faut espérer que ces manœuvres ont été les derniers soupirs du fanatisme à l'agonie.

Cependant il y a quelque fermentation ici & dans plusieurs départemens de notre république. Il circule une foule de pamphlets par lesquels on cherche à soulever les habitans contre le grand conseil & le directoire.

L'escadre anglaise que l'on disoit être en route pour venir bloquer notre port, n'a point paru.

Nos gazettes insinuent que les troupes françaises rassemblées dans les environs de Massa, doivent se porter sur Livourne, pour empêcher les anglais de s'établir dans ce port.

#### P R U S S E.

*Extrait d'une lettre de Berlin, du premier brumaire.*

On ignore quelles nouvelles inquiétudes & quels projets occupent ou tourmentent depuis quelque tems notre cabinet. Mais il semble prendre une allure un peu différente de celle qu'il a eue. Le roi, & son ministre des affaires étrangères le comte de Haugwitz, ont de très-fréquentes conférences ; ils en ont souvent jusqu'à deux par jour. On caresse beaucoup l'armée. On parle d'une lettre du roi adressée à la commission Hoym. Le contenu n'en est pas connu ; mais le roi s'y dessine, dit-on, en tribun militaire.

Les dernières nouvelles de Rastadt ont causé quelque mécontentement. On a été piqué d'éprouver une espèce de refus sur deux objets auxquels on mettoit du prix, peut-être moins pour eux-mêmes que pour faire essai & parade de son crédit. On pense néanmoins que ce n'est qu'un mal-entendu ; que la bonne intelligence n'en souffrira point, & que le directoire sera plus complaisant que ne l'ont été ses plénipotentiaires. Sieyès paroît en avoir donné l'espérance.

On annonce comme prochain le retour ici du lord Elgin, ambassadeur anglais. On se rappelle la précipitation de son départ, il y a environ deux mois. Nos politiques se sont épuisés en conjectures pour en découvrir le motif. Ils prétendent avoir deviné que lord Elgin avoit été porter à son cabinet quelques ouvertures de paix générale, qui lui étoient indirectement venues par le canal de Sieyès, lors de l'arrivée de celui-ci. On en croira ce qu'on voudra. Mais voilà ce qu'ont débité des gens qui ont la manie de tout expliquer, & qui rêvent lorsqu'ils ne savent point les choses. Elles ont, au reste, bien pu changer depuis, tant il s'est déjà écoulé d'événemens ! car il n'y a pas aujourd'hui de théâtre plus mobile que celui de l'Europe, ni de résolutions moins certaines que celles des cours. On pourroit parier qu'il n'en est pas une, entre toutes, qui ait un plan fixe, & invariable pour l'espace de deux mois. Aussi se perd-on dans ce labyrinthe d'intrigues, & est-on bien téméraire de vouloir percer l'avenir le plus prochain. Le cours des événemens actuels est si impétueux, qu'il entraîne les hommes malgré eux, & contre toutes les règles de sa prévoyance.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 25 vendémiaire.*

Il est arrivé aujourd'hui une malle de Dublin. Holt

& seize de ses partisans étoient, le 11 de ce mois, Blessington, dans le comté de Wicklow. Il furent pris par un détachement de dragons. Là, s'engagea un combat terrible, dans lequel plusieurs personnes ont péri. Holt est parvenu à s'échapper.

Le parlement d'Angleterre ne rentrera pas avant le 30 brumaire ou le 7 frimaire. On ne connoît point la raison de ce retard. On suppose qu'il provient des difficultés que le gouvernement éprouve dans les arrangements à faire avec le lord Clare, chancelier d'Irlande, est ici pour travailler au nouveau plan de gouvernement de ce royaume.

Sydney Smith étoit attendu à Portsmouth le 15, & doit mettre à la voile pour la Méditerranée, sur le Tigre de 84.

L'Elphinstone, de 50 canons, est arrivé à Sheerness. Une partie de son équipage avoit résolu de se défaire de ses officiers & de conduire le vaisseau dans un port de France. Un des complices en fit l'aveu au capitaine. Aussi-tôt on fit arrêter les coupables, qui sont presque tous des Irlandais-unis.

Plus de 20 vaisseaux suédois sont arrivés à Chatham, Woolwich & Deptford. Ce sont ceux qui ont été arrêtés il y a quelques mois, en passant par les Bunes, sur la supposition qu'ils étoient destinés pour Brest. Le gouvernement a acheté leurs cargaisons. Aussi-tôt que les bâtimens seront déchargés, ils retourneront en Suède. Trois frégates qui les escortoient, attendent des instructions de la cour de Stockholm.

La corporation de Dublin vient de rayer, de ses registres, les noms de Henry Grattan, ex-membre du parlement, & de Henry Jackson. A leur place, elle a substitué le nom de Swan, qui blessa lord Fitzgerald, lors que cet assassin entra chez lui pour l'arrêter.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Gand, le 7 brumaire.*

Nous sommes tranquilles ici. Il est arrivé à Anvers deux divisions de la Hollande, & demain on prendra d'assaut l'espèce de camp à Boon. On n'entend rien de la part de ces brigands ; ils sont déjà cernés depuis trois jours.

Il vient d'arriver ce soir quatre obus & huit pièces de canon de 12. Ces obus sont destinés à incendier les villages où les brigands se réfugieront.

*De Courtray, le 8 brumaire.*

Vingt canonniers de la garde nationale sédentaire de Lille sont arrivés avec les colonnes mobiles qui les accompagnent. Ces canonniers y seront d'un grand secours, & s'ils étoient arrivés hier, ils auroient contribué à détruire une horde de brigands qui se sont avancés jusqu'àuprès de la place, & qui ont laissé trois cents morts sur le terrain. Quelques prisonniers ont été faits, & le reste s'est sauvé & dispersé au loin.

La colonne mobile retourne aujourd'hui à Lille.

*De Bruxelles, le 10 brumaire.*

Les détachemens des garnisons de Mons, Tournay & Bruxelles, qui s'étoient portés sur Enghien, ont livré plusieurs combats aux révoltés, & en ont tué un grand nombre.

La colonne partie de Tilement à marché vers Diest, un des chefs-lieux des rebelles. Elle en a tué deux ou trois cents, & a occupé cette ville. Plusieurs corps de

cavalerie & d'infanterie vont parcourir la Campine, pour anéantir tous les rebelles qui y ont pris les armes.

Du côté de Malines, il y a eu aussi quelques escarmouches; des batteries formidables ont été élevées aux portes de cette place. Le chemin entre Malines & Anvers n'est point encore libre.

Les fréquentes défaites qu'ont essayées les rebelles le long du canal d'Anvers, ne les ont point encore découragés. Un corps qu'on dit de trois mille hommes, est entré avant-hier, à Thisselt, distant de deux myriamètres de Bruxelles; ce corps a une espèce d'organisation. Il est divisé en compagnies, qui ont chacune un commandant; les révoltés se logent par-tout où ils passent, moyennant des billets signés d'un quartier-maître. Ils ont aussi formé parmi eux, une commission militaire, qui juge les prisonniers. Elle a condamné à mort & fait fusiller un citoyen de Bruxelles, pris par ces brigands.

Une circonstance assez singulière, c'est qu'ils ont accusé leur chef de trahison, lui ont fait son procès comme à un traître, & l'ont fusillé. Ils ont ensuite choisi un nouveau commandant.

Dix-sept individus pris dans un rassemblement aux environs de cette ville, ont été jugés hier, par la commission militaire de Bruxelles; parmi les accusés, il y avoit deux ex-capucins. Le conseil, considérant que plusieurs de ces individus ont été pris sans armes, que leur délit n'étoit pas bien constaté, & qu'il y avoit plusieurs circonstances atténuantes, en a condamné quelques-uns à quatre mois d'emprisonnement; d'autres à une amende proportionnée à leurs moyens; d'autres enfin, à fournir des cautions de leur bonne conduite à l'avenir.

P. S. Nous apprenons, à l'instant, que les révoltés ont été complètement battus près de Renaix, d'Oudenarde, Leuze, Duffel & Herenthal, & qu'ils ont éprouvé une perte très-considérable. Une partie de la dernière de ces communes a été réduite en cendres.

#### De PARIS, le 12 brumaire.

Le directoire exécutif, par arrêté du 4 brumaire, a formellement désavoué les derniers changemens opérés dans la république cisalpine. Il a écrit à notre ambassadeur Fouché (de Nantes) qui ne paroît nullement rappelé, qu'il verroit avec plaisir les directeurs & députés destitués ou prétendus démissionnaires, reprendre leurs fonctions.

— Le citoyen Faypoult repart après-demain pour Milan. On croit que sa mission est relative aux événemens de cette ville.

— Le citoyen Florent, un de nos trois commissaires dans la république romaine, est reparti hier pour Rome.

— Le citoyen de Wailly, architecte & membre de l'institut national, vient de mourir.

— On assure que l'octroi établi aux portes de Paris a rendu le premier jour 9 mille francs, le second 13 mille, & le troisième 14 mille.

Comme le produit en a été évalué de 8 à 9 millions par an, il doit rapporter chaque jour 24 à 25 mille francs.

Sous l'ancien régime, les droits d'entrées se montoient à 200 mille francs par jour, & à 70 millions par an. Ses lettres de créance.

— Le citoyen Garat, membre du conseil des anciens, reprendra cette année, au Lycée Républicain, son cours d'histoire. Il y donnera douze leçons qui toutes rouleront sur l'Égypte. Les circonstances & le talent distin-

gué de l'auteur ne peuvent manquer de donner à ce cours le plus vif intérêt & une grande vogue.

— Le citoyen Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, va aussi professer la littérature au Lycée.

— Le 30 vendémiaire, on a fait l'essai en grand d'une échelle à incendie, inventée par le citoyen Desau-dray. Des applaudissemens ont prouvé que le public sentoit l'utilité d'une pareille machine. Elle servira à secourir les incendies dans les cas où il n'est pas possible de pénétrer jusqu'à eux par l'intérieur.

— Le ministre de la guerre ayant appris qu'un grand nombre de conscrits s'écuroient pour le service de la marine, a déclaré, par une circulaire du 27 vendémiaire, qu'aucun conscrit ne peut y être admis, s'il n'est, d'après les loix, destiné ou employé à ce service, inscrit, immatriculé ou breveté comme tel.

Une autre circulaire ordonne de ne donner aux conscrits l'habillement, l'équipement & l'armement, que lorsqu'ils seront arrivés au lieu de leur destination.

— On assure que la citoyenne Raucourt voyage dans ce moment en Italie.

— On mande de Caen qu'au commencement de ce mois, des gendarmes, déguisés en paysans, ont arrêté le nommé Freque, dit *le Morande*, fameux chef de chouans, revenant dans cette commune.

— Des officiers français, accusés d'avoir été les provocateurs de la mascarade & des derniers troubles qui avoient eu lieu à Turin, le 30 fructidor, sont dans les prisons de Briançon, où ils doivent être jugés.

— Le citoyen Bruye, ambassadeur de la république batave auprès de la cour de Suède, est arrivé à Stockholm le 18 vendémiaire. Il devoit présenter au premier jour

— Depuis le 15 fructidor jusqu'au 9 vendémiaire, il a passé 938 bâtimens par le Sand.

— Les gazettes de Londres assurent que le roi d'Angleterre a félicité la fille de Louis XVI. De ses sentimens pour ses oncles; mais qu'il lui a répondu qu'elle devoit s'en rapporter à la générosité anglaise, du soin de continuer à pourvoir à leurs besoins, comme elle le faisoit depuis six ans.

— Lacheze, notre ci-devant chargé d'affaires à Naples, étoit à Rome le 23 vendémiaire. Il se disposoit à se mettre en route pour Paris.

— Le général Mack a amené avec lui à Naples quatorze officiers allemands. Après quelques conférences avec le roi, il est parti pour visiter l'armée & les frontières.

— Les dépenses de la république romaine pour l'an 7, sont fixées par une loi récente, à 1,056,277 écus.

La recette dans la république cisalpine a été, pour la même année, de 74 millions 223,980 fr., & la dépense s'est montée à 87 millions 8 mille 388 fr.

#### DIRECTOIRE EXECUTIF.

Extrait du discours du citoyen Talleyrand, en présentant le citoyen Schimmelpenink, nouveau min. plénip. batave.

« C'est avec un sentiment de joie toujours nouveau que les Français voient au milieu d'eux l'envoyé d'un peuple libre.

» Des troubles déplorables & trop faciles à prévoir dans un pays divisé par tant d'intérêts, y ont, il est vrai, retardé la jouissance des bienfaits de la révolution.

» Des événemens hors de la prévoyance des loix ont tourmenté en sens contraire votre république renaissante; mais le calme qui a suivi ces momens de tempête, le retour de l'ordre, l'assentiment de l'immense majorité, l'heureux avantage d'une constitution forte & libre, tout présage le triomphe persévérant de la liberté sur la terre des bataves.

« Qu'ils sachent toutefois que c'est en s'attachant fortement à la république française, en venant au gouvernement britannique une haine franche & sans retour, & sur-tout en préservant leur pays du malheur incalculable des réactions, qu'ils acquerront la certitude de la posséder.

» Le citoyen Schimelpeninck va exprimer au directoire les sentimens du gouvernement batave. Transmis par un citoyen que les lumières & le patriotisme ont distingué à toutes les époques, ils doivent inspirer un nouveau degré de confiance ».

*Extrait du discours du citoyen Schimelpeninck.*

« Après une suite de seconsses inséparables des grands événemens qui, depuis deux lustres, ont changé la face de l'Europe, le peuple batave, rappelle à sa dignité première, vient de se donner une constitution républicaine.

» Il m'étoit réservé d'être le premier ministre qui représentera près de vous le premier gouvernement constitutionnel de notre république renaissance.

» Poste glorieux, sans doute, puisqu'il n'est dû qu'à la confiance, & dont néanmoins je ne me dissimule point les difficultés.

» Mais mon courage a pour base la loyauté de mon gouvernement, qui ne m'auroit pas choisi pour être auprès de vous l'organe de protestations mensongères, ou même d'une amitié douteuse & d'un gouvernement équivoque.

» Il a pour base les rapports intimes & multipliés qui existent entre nos républiques.

» Il s'appuie sur les vertus de deux peuples magnanimes entre lesquels la nature établit peut-être quelques nuances de mœurs & de caractères, dont l'un dévore les obstacles que l'autre détruit en les minant; dont l'un envahit, par sa brillante impétuosité, les succès que l'autre obtient de sa patience infatigable; dont l'un s'élançe sur l'aile du génie au but que l'autre atteint pas à pas, sous les auspices de la réflexion & du calcul; mais qui tous deux se distinguent par une égale énergie, par un égal amour de la liberté, par une haine égale contre l'oppression & contre un ennemi atroce; & dont les moyens combinés & sagement dirigés, peuvent élever rapidement les deux nations au dernier degré de la puissance & du bonheur.

» Enfin, citoyens directeurs, mon courage repose sur votre bienveillance, & sur l'heureuse expérience qui m'a fait voir en vous les dignes commanditaires d'un grand peuple, & qui m'a prouvé que le directoire français n'est pas moins généreux envers ses alliés, que terrible à ses ennemis ».

*Extrait de la réponse du président, au citoyen Schimelpeninck.*

« Le directoire ne peut entendre qu'avec une grande satisfaction l'expression des sentimens d'affection pour la république française, de haine profonde contre l'ennemi commun qui animent la nation batave.

» Sans doute l'intérêt commun peut quelquefois se trouver en opposition avec l'intérêt privé de quelques citoyens, & l'esprit national peut aussi quelquefois contrarier des affections particulières. Mais chez une nation comme la vôtre, qui sait tout calculer, célèbre sur-tout par la rectitude de son jugement, des considérations personnelles fléchiront toujours devant le bien général.

» Le gouvernement français connoissoit déjà vos sentimens personnels; il vous assure, par mon organe, estime & bienveillance ».

**CORPS LEGISLATIF.**  
**CONSEIL DES CINQ-CENTS.**

*Séance du 12 brumaire.*

Destrem relit la résolution prise hier relative à la taxe sur les portes & les fenestres; le conseil, par un amendement, excepte de cette taxe les bâtimens employés au service public, civil ou militaire.

Savary a la parole pour un rapport sur un message du directoire exécutif, ayant pour objet les secours à accorder aux veuves & enfans de ceux qui sont morts victimes de leur dévouement pour la liberté.

Le rapporteur cite la prise de la Bastille, la loi martiale déployée au Champ-de-Mars, le 10 août, l'affaire du camp de Grenelle, &c. Que de victimes, & que de femmes, d'enfans, privés de leur appui & de toute ressource!

Savary propose d'assimiler les veuves & enfans dont il s'agit, aux veuves & enfans des défenseurs de la patrie.

Lecoqte représente que pour les défenseurs de la patrie on calcule les années de service, ce qui est impossible dans le cas dont il s'agit.

Le conseil ordonne l'impression du rapport & le renvoi des observations de Lecoqte à la commission à laquelle ce dernier est adjoit.

Mittarín fait un rapport sur la question de savoir comment peuvent être révisés les jugemens attaqués comme ayant été rendus sur des piéces fausses ou sur faux témoignage.

Le rapporteur propose qu'après que les piéces ou les témoignages auroient été déclarés faux par le tribunal criminel, le tout soit renvoyé au tribunal de cassation qui, s'il reconnoit que le faux est évident, cassera la procédure, & renverra devant un tribunal qui instruira de nouveau la procédure, pour livrer le condamné, s'il y lieu, à la peine qu'il subira, ou réhabiliter sa mémoire s'il est mort.

Le conseil ordonne l'impression.

Chollet relit la résolution prise hier; sur la pétition du conscrit, né le 22 septembre 1777.

Delbrel attaque cette résolution, qui, selon lui, crée une exception pour quelques individus & entravera l'exécution de la loi.

Après quelques débats, le conseil rapporte sa résolution & renvoie au directoire exécutif la pétition qui y a donné lieu.

Le directoire exécutif, par un message, demande que les usufruitiers des biens d'émigrés puissent être affermé.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission existante.

*Nota.* — Le conseil des anciens approuve la résolution du 6 brumaire, relative aux rentiers de 600 fr. & au-dessous.

*Bourse du 12 brumaire.*

Amsterdam . . . 59 $\frac{1}{2}$ , 60 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ .	Rente viagère . . . . . 14 f. 33 c.
Idem cour. . . . . 57 $\frac{1}{2}$ , 57 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ .	Rente prov. . . . . 12 50 c.
Hambourg . . . . . 194, 192 $\frac{1}{2}$ .	Tiers consol. . . . . 2 f. 20 c.
Madrid . . . . . 11 f. 50 à 62 c.	Bon $\frac{3}{4}$ . . . . . 2 f. 23 c.
Mad. effec. . . . . 14 f. 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . . 33 f.
Cadix . . . . . 11 f. 50 à 62 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . . 166 f. 75 c.
Cad. effec. . . . . 14 f. 62 c.	Or fin. . . . . 166 f. 75 c.
Gènes . . . . . 97 $\frac{1}{4}$ , 95 $\frac{1}{2}$ .	Ling. d'arg. . . . . 50 f. 88 c.
Livourne . . . . . 105 $\frac{1}{4}$ , 104 $\frac{1}{2}$ .	Portugaise . . . . . 97 f. 50 c.
Bâle . . . . . pair, 1 per.	Piastre . . . . . 5 f. 38 c.
Geneve . . . . . 3 p.	Quadruple . . . . . 81 f. 10 c.
Lyon . . . . . pair 15 j.	Ducat d'Hol. . . . . 11 f. 16 c.
Marseille . . . . . pair 10 j.	Guinée . . . . . 26 f. 50 c.
Bordeaux . . . . . pair 15 j.	Souverain . . . . . 35 f. 25 c.
Montpellier . . . . . pair 15 j.	

Esprit  $\frac{5}{4}$ , 420 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 305 à 315 f.  
— Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martinique, 3 f. 10 c.  
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 3 f. 10 c. — Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel, o. f.

*Foiblesse d'une jolie Femme ou Mémoires de Madame de Tillet franc, écrite par elle-même; mis au jour par P. J. B. Nougaret, 2 volumes; in-18, avec figures. Prix, 1 franc & 5 décimes, & par la poste, 2 francs. Il faut affranchir la lettre d'avis & l'argent.*  
A. FRANÇOIS.